



Géorep.nc



Mise à jour continue des données cadastrales



Sommaire

Introduction

-  Présentation du cadastre

Processus de mise à jour

-  Origine des informations
-  Cheminement d'un projet de division

Quelques chiffres

Introduction

Une gestion différente du cadastre de métropole :

Imposition

Gestion du bâti

En Calédonie, le bureau du cadastre a une mission que l'on pourrait qualifier d'inventaire foncier.

*Il faut rappeler que le cadastre doit être **conforme aux titres de propriété** transcrit à la conservation des hypothèques.*

En conséquence, toute propriété est dessinée sur le plan parcellaire telle que mentionné dans l'acte.

* Exceptions !

Origine des informations

Archives :

Des feuilles minutes anciennes du service topographique sur lesquelles figurent les tracés origines des propriétés.

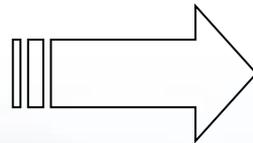
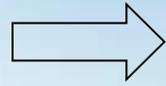
Actes administratifs et civils

Numérisation :

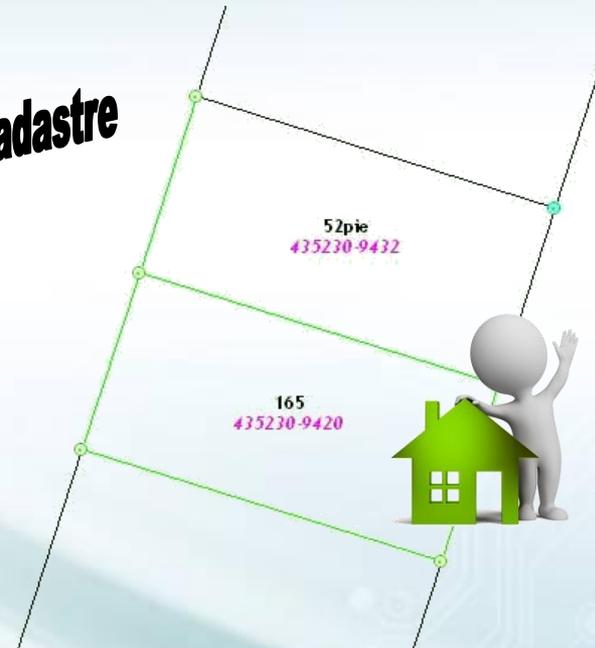
De la couverture cartographique pour les limites naturelles.

Des documents réalisés par les géomètres-experts.

Cheminement d'un projet de division



Bureau du cadastre



Au fait, en cas de litige !

« La résolution d'un litige de propriété entre deux personnes privées reste toujours de la seule compétence des juridictions civiles. Dans ce cadre, le plan cadastral, même s'il présente un caractère purement indicatif sans valeur juridique, peut être retenu par le juge pour servir de présomption de preuve de propriété. » cadastre.gouv.fr

Les chiffres de l'année 2012

1800 parcelles ont fait l'objet d'un certificat de dépôt

4500 extraits d'acte saisis dans la base de données



Géorep.nc



Mise à jour continue des données cadastrales

